

C'est après un atelier de formation de deux jours, les 28 et 29 mars, sur les mutilations génitales féminines, les services de santé de la reproduction, le genre et les droits humains..., que les membres du Conseil national de lutte contre la pratique de l'excision (CNLPE) ont enchaîné avec leur assemblée générale annuelle le 30 mars.

Cette assemblée générale est consacrée à l'adoption du bilan du plan d'action prioritaire 2011 et à la validation du plan d'action prioritaire 2012 du secrétariat permanent du CNLPE.

Ces plans élaborés annuellement, constituent des déclinaisons du plan d'action national 2009-2013 de promotion de l'élimination des mutilations génitales féminines dans la perspective de la tolérance zéro.

Au cours de 2011, le plan d'action prioritaire a permis d'enregistrer des acquis notables dans le sens d'un engagement plus visible de certaines communautés se traduisant par des déclarations publiques d'abandon de la pratique de l'excision.

De même, la prise en charge des séquelles de l'excision et l'utilisation des nouveaux outils d'éducation et de sensibilisation ont été renforcées.

Pour 2012, le plan d'action prioritaire est articulé autour de huit axes stratégiques du plan d'action national. Il comporte des activités qui prennent en compte les nouveaux besoins suscités par les mutations génitales.

L'assemblée générale ordinaire de Koudougou a été l'occasion pour les membres du CNLPE, représentants et professionnels de différents secteurs ministériels et d'institutions, de mieux orienter leurs actions, afin de sortir une planification pertinente, réaliste et adaptée au contexte des différentes communautés.

En s'adressant aux membres du Conseil national de lutte contre la pratique de l'excision, le gouverneur de la région du Centre-Ouest, tout comme le ministre de l'Action sociale, a salué les efforts consentis par ces derniers, afin de lutter contre la pratique de l'excision dans notre pays.

Toutefois, le ministre a invité les partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs de terrain, à redoubler d'effort, car l'échéance de la tolérance zéro est à nos portes.

Par François Kaboré